

INFORMO



La population de la région Centre à l'horizon 2030

Une croissance de plus en plus faible

En 2030, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la région Centre compterait 2 652 000 habitants, soit 6,5 % de plus qu'en 2005. La croissance de la population s'effectuerait à un rythme de plus en plus faible et toujours en retrait de l'évolution métropolitaine. L'axe ligérien se distinguerait des deux autres grands espaces régionaux par une progression démographique de plus de 14 % sur la période de projection ; il abriterait la moitié des habitants du Centre en 2030. La structure par âge de la population régionale se modifierait profondément durant ces 25 années. La proportion de seniors augmenterait de 10 points, dépassant celle des jeunes de moins de 20 ans dès 2009. Le nombre de personnes en âge d'activité diminuerait fortement, de même que celui des femmes en âge de procréer. Dès 2020, les naissances deviendraient moins nombreuses que les décès, en hausse continue sous l'effet du vieillissement de la population. La croissance démographique du Centre reposerait alors sur les seules migrations.

Ghislaine Monerie

Si les tendances démographiques observées sur la période 1990-2005 se maintenaient, la population de la région Centre atteindrait 2 652 000 personnes en 2030. La région gagnerait 161 900 résidents en 25 ans, contre 339 500 au cours des 30 années précédentes.

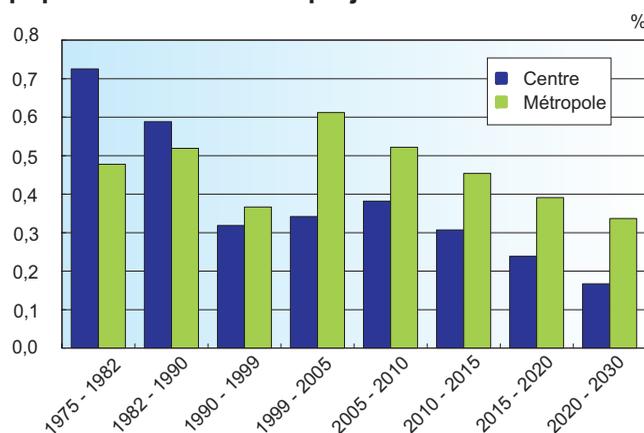
La croissance démographique s'effectuerait à un rythme de plus en plus faible d'année en année, n'atteignant jamais les niveaux enregistrés avant 1990. Entre 2005 et 2010, la population régionale augmenterait en moyenne de 0,4 % par an. Ce taux ne cesserait de décroître, jusqu'à

0,2 % sur la période 2020-2030. La croissance démographique régionale serait, de plus, en deçà de la progression métropolitaine, comme c'est le cas depuis le début des années 1990.

La moitié des habitants sur l'axe ligérien en 2030

La hausse de la population du Centre à l'horizon 2030 ne profiterait pas de façon uniforme aux trois grands espaces régionaux, nord, sud et axe ligérien. Ce dernier afficherait un dynamisme bien supérieur à celui de la région et de la France métropolitaine, avec une augmentation de sa population de 14,3 % entre 2005 et 2030. Il compterait ainsi 167 000 habitants supplémentaires. Le nord régional, quant à lui, progresserait au même rythme que la région et gagnerait 43 000 résidents. Seul le sud enregistrerait une baisse de sa population, de près de 48 000 personnes sur la période.

Taux de croissance annuels moyens de la population observés et projetés entre 1975 et 2030



Sources : Insee, Recensements de la population - Omphale 2005 (scénario central).

Populations observées et projetées à l'horizon 2030

	Population observée			Population estimée					Évolution 2005-2030 %
	1975	1990	1999	2005	2010	2015	2020	2030	
Cher	316 236	321 556	314 388	314 224	312 573	309 886	306 407	297 835	- 5,2
Eure-et-Loir	335 111	396 073	407 747	416 023	425 147	433 492	440 474	449 831	8,1
Indre	247 979	237 506	231 061	231 428	230 954	229 495	227 391	222 992	- 3,6
Indre-et-Loire	478 425	529 416	553 747	567 794	579 597	588 255	594 270	600 607	5,8
Loir-et-Cher	283 436	305 940	314 933	321 075	327 468	332 835	337 201	344 355	7,3
Loiret	489 689	580 598	618 086	639 844	662 555	683 543	702 653	736 687	15,1
<i>Nord régional</i>	<i>544 090</i>	<i>625 122</i>	<i>647 484</i>	<i>661 569</i>	<i>674 808</i>	<i>685 857</i>	<i>693 991</i>	<i>704 404</i>	<i>6,5</i>
<i>Axe ligérien</i>	<i>927 482</i>	<i>1 069 930</i>	<i>1 128 572</i>	<i>1 171 190</i>	<i>1 210 699</i>	<i>1 246 638</i>	<i>1 280 009</i>	<i>1 338 120</i>	<i>14,3</i>
<i>Sud régional</i>	<i>679 304</i>	<i>676 037</i>	<i>663 906</i>	<i>657 629</i>	<i>652 787</i>	<i>645 011</i>	<i>634 396</i>	<i>609 783</i>	<i>- 7,3</i>
Centre	2 150 876	2 371 089	2 439 962	2 490 388	2 538 294	2 577 506	2 608 396	2 652 307	6,5
Métropole	52 546 349	56 625 026	58 520 688	60 702 284	62 302 078	63 728 236	64 983 913	67 204 319	10,7

Sources : Insee, Recensements de la population 1975, 1990 et 1999 - Omphale 2005 (scénario central).

Le Loiret, l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher verraient leur population augmenter. Alors que le nombre d'habitants de ces quatre départements progresse depuis 1975, le rythme de cette croissance ralentirait peu à peu jusqu'en 2030.

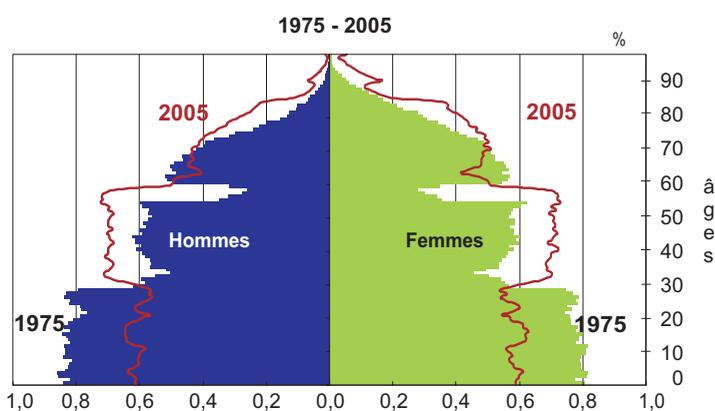
Le Cher et l'Indre seraient les seuls départements du Centre à perdre de la population entre 2005 et 2030, au rythme respectivement de 0,2 % et 0,1 % en moyenne chaque année. De 1990 à 2005, le Cher a connu une évolution négative de sa population, même si la situation s'est stabilisée après 1999. Les pertes d'habitants se prolongeraient, à un rythme de plus en plus soutenu. Pour l'Indre, l'embellie constatée au début des années 2000, après plus de deux décennies de recul démographique, serait de courte durée : un mouvement à la baisse reprendrait avant 2010, atteignant un palier à partir de 2015.

Avertissement : les projections démographiques présentées dans la présente publication utilisent les estimations localisées de populations 2005, basées sur les enquêtes de recensement de 2004 et 2005. Suite à la diffusion en janvier 2009 des nouvelles populations légales au 1^{er} janvier 2006, issues des enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2008, ces estimations ont été révisées. Le modèle Omphale permettant la réalisation des projections n'intègre pas pour le moment les données millésimées 2006 diffusées en 2009.

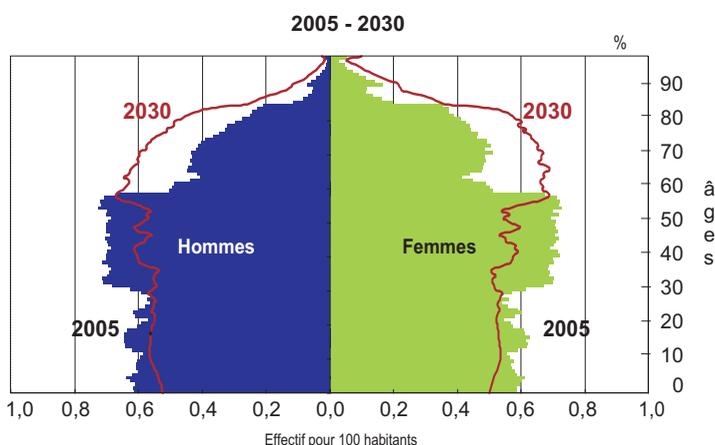
Un habitant de la région Centre sur trois âgé de 60 ans ou plus à l'horizon 2030

La région s'achemine vers un vieillissement inéluctable de sa population avec l'ar-

Pyramides des âges en région Centre



Source : Insee, Recensements de la population 1975, Omphale 2005 (scénario central).



Source : Insee - Omphale 2005 (scénario central).

rivée au troisième âge des générations nombreuses du baby-boom.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait de façon marquée entre 2005 et 2030, accélérant les tendances passées : la hausse atteindrait 53,8 % sur l'ensemble de la période contre 29,1 % entre 1975 et 2005. Après 2020, elle serait ralentie et retrouverait un rythme proche de celui des années 1990.

En progression de 62,3 %, soit 8 points de plus que la classe d'âge totale des seniors,

le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus atteindrait 368 000 en 2030. Parmi elles, 101 000 auraient déjà fêté leur 85^e anniversaire, contre 52 700 en 2005.

La structure par âge de la population serait profondément modifiée. La part des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population régionale avait déjà augmenté entre 1975 et 2005, passant de 20 % à 23 % (de 19 % à 21 % en France métropolitaine). Ce phénomène s'ampli-

Répartition par tranche d'âge de la population âgée de 60 ans ou plus au sein des espaces régionaux et des départements

	Effectif total		60 ans ou plus		60 - 74 ans		75 - 84 ans		85 ans ou plus	
	Effectif total		part en %		part en %		part en %		part en %	
	2005	2030	2005	2030	2005	2030	2005	2030	2005	2030
Cher	314 224	297 835	25,4	36,8	15,4	21,3	7,7	11,3	2,3	4,2
Eure-et-Loir	416 023	449 831	20,4	31,5	12,4	18,5	6,2	9,7	1,8	3,3
Indre	231 428	222 992	28,2	38,0	16,5	21,7	9,1	11,7	2,6	4,6
Indre-et-Loire	567 794	600 607	22,0	32,6	13,1	18,6	6,7	9,9	2,2	4,1
Loir-et-Cher	321 075	344 355	25,3	35,8	15,0	20,7	7,9	10,9	2,4	4,2
Loiret	639 844	736 687	20,5	29,5	12,5	17,2	6,2	9,0	1,8	3,3
<i>Nord régional</i>	<i>661 569</i>	<i>704 404</i>	<i>22,3</i>	<i>34,0</i>	<i>13,4</i>	<i>20,0</i>	<i>6,9</i>	<i>10,3</i>	<i>2,0</i>	<i>3,7</i>
<i>Axe ligérien</i>	<i>1 171 190</i>	<i>1 338 120</i>	<i>20,7</i>	<i>29,3</i>	<i>12,5</i>	<i>16,8</i>	<i>6,2</i>	<i>9,0</i>	<i>2,0</i>	<i>3,5</i>
<i>Sud régional</i>	<i>657 629</i>	<i>609 783</i>	<i>26,9</i>	<i>39,5</i>	<i>16,0</i>	<i>22,6</i>	<i>8,4</i>	<i>12,2</i>	<i>2,5</i>	<i>4,7</i>
Centre	2 490 388	2 652 307	22,8	32,9	13,7	19,0	7,0	10,1	2,1	3,8
Métropole	60 702 284	67 204 319	20,8	29,3	12,7	17,3	6,3	8,7	1,8	3,3

Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central).

Répartition de la population des départements et des sous-espaces régionaux de la région Centre par tranche d'âge

	Effectif total		moins de 20 ans		20 à 29 ans		30 à 59 ans		60 ans ou plus	
	Effectif total		part en %		part en %		part en %		part en %	
	2005	2030	2005	2030	2005	2030	2005	2030	2005	2030
Cher	314 224	297 835	22,6	20,0	10,1	9,8	41,9	33,4	25,4	36,8
Eure-et-Loir	416 023	449 831	25,9	22,8	11,3	10,3	42,4	35,4	20,4	31,5
Indre	231 428	222 992	21,2	19,6	9,6	9,9	41,0	32,5	28,2	38,0
Indre-et-Loire	567 794	600 607	24,3	20,7	12,8	11,6	40,9	35,1	22,0	32,6
Loir-et-Cher	321 075	344 355	23,3	20,6	10,2	9,8	41,2	33,7	25,3	35,9
Loiret	639 844	736 687	25,6	23,0	12,5	11,8	41,4	35,7	20,5	29,5
<i>Nord régional</i>	<i>661 569</i>	<i>704 404</i>	<i>25,1</i>	<i>21,5</i>	<i>10,7</i>	<i>9,7</i>	<i>41,8</i>	<i>34,8</i>	<i>22,3</i>	<i>34,0</i>
<i>Axe ligérien</i>	<i>1 171 190</i>	<i>1 338 120</i>	<i>25,1</i>	<i>22,9</i>	<i>13,0</i>	<i>12,3</i>	<i>41,2</i>	<i>35,5</i>	<i>20,7</i>	<i>29,3</i>
<i>Sud régional</i>	<i>657 629</i>	<i>609 783</i>	<i>21,9</i>	<i>18,5</i>	<i>9,6</i>	<i>9,0</i>	<i>41,5</i>	<i>33,0</i>	<i>26,9</i>	<i>39,5</i>
Centre	2 490 388	2 652 307	24,3	21,5	11,5	10,8	41,4	34,8	22,8	32,9
Métropole	60 702 284	67 204 319	24,9	22,6	12,7	11,9	41,6	36,2	20,8	29,3

Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central).

fierait et la proportion de seniors atteindrait 33 % en 2030 (29 % en métropole). C'est dans le sud régional qu'elle serait la plus importante, plus de 39 % de la population totale, puis dans le nord (34 %) et sur l'axe ligérien (29 %).

tal, seul le Loiret verrait son nombre de jeunes augmenter. Les autres départements connaîtraient une baisse, le Cher étant le plus touché.

La proportion de jeunes dans la région perdrait environ 3 points entre 2005 et 2030,

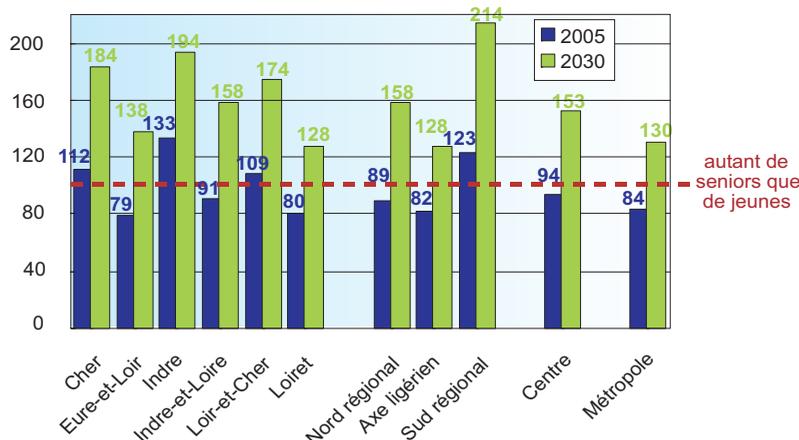
atteignant 21,5 % de la population totale. Elle serait inférieure aux 22,6 % métropolitains. La baisse importante de 8 points intervenue entre 1975 et 2005 se prolongerait donc mais de façon moins marquée. Les espaces régionaux ver-

Dès 2015, les jeunes moins nombreux que les seniors dans tous les territoires

Le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans diminue en région Centre et continuerait de diminuer. Entre 1975 et 2005, il a reculé de 13,6 %. La baisse serait moins marquée au cours des 25 années suivantes, atteignant moins de 6 %.

L'axe ligérien afficherait une hausse de ses jeunes effectifs, de 4 % sur la période de projection, mais pour une progression bien supérieure de sa population. Au niveau départemen-

Nombre de seniors pour 100 jeunes de moins de 20 ans



Note de lecture : en 2005, le Cher compte 112 personnes âgées de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central).

Une avance régionale confirmée entre 2005 et 2030 au sein du Bassin parisien

Si les tendances passées se prolongeaient, le Centre serait l'une des régions les plus dynamiques du Bassin parisien avec une hausse de 6,5 % de sa population entre 2005 et 2030.

L'Île-de-France conforterait sa position de leader avec une croissance de sa population de 9,2 % sur la période de projection.

La Picardie, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie suivraient mais à un rythme nettement moins soutenu, avec des hausses respectives de 2,8 %, 2,6 % et 2,5 %. Ces trois régions accuseraient un léger ralentissement vers 2025. La Bourgogne progresserait jusqu'en 2015 et per-

Répartition de la population par tranche d'âge

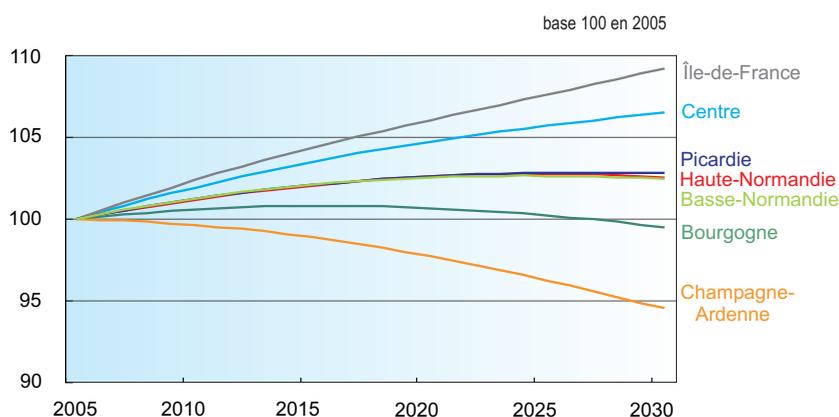
	% et années					
	Part des personnes de moins de 20 ans		Part des personnes de 60 ans ou plus		Âge moyen	
	2005	2030	2005	2030	2005	2030
Île-de-France	26,1	24,9	16,5	22,5	36,6	39,2
Centre	24,3	21,5	22,8	32,9	40,2	44,5
Picardie	26,9	23,3	18,5	29,0	37,7	42,3
Haute-Normandie	26,3	22,4	19,2	29,9	38,1	43,0
Basse-Normandie	24,9	21,1	22,4	33,8	39,8	44,9
Bourgogne	23,2	19,9	24,1	35,3	41,1	46,0
Champagne-Ardenne	25,1	21,2	20,5	31,7	38,9	44,1
Métropole	24,9	22,6	20,8	29,3	39,0	42,7

Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central).

drait des habitants dès 2017. La population de la région Champagne-Ardenne dimi-

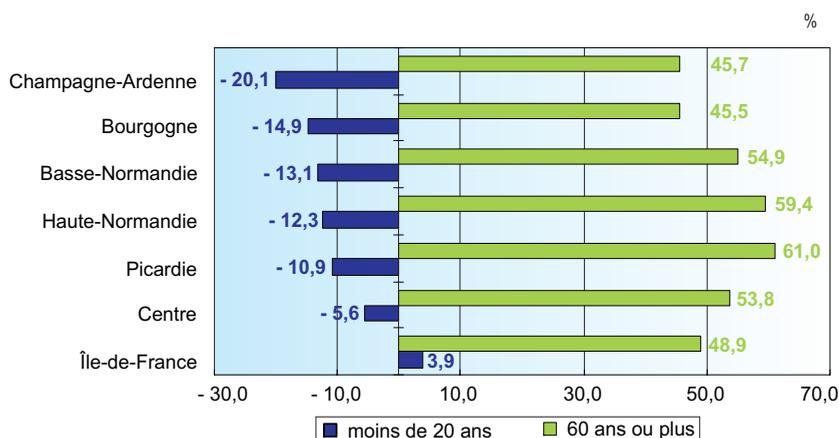
nuerait quant à elle de façon continue sur toute la période de projection, reculant de 5,5 % en 25 ans.

Évolution de la population des régions du Bassin parisien entre 2005 et 2030



Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central).

Évolution du nombre de jeunes et de seniors des régions du Bassin parisien entre 2005 et 2030



Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central).

Le phénomène de vieillissement attendu dans le Centre n'épargnerait pas les autres régions du Bassin parisien. Le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans diminuerait d'ici 2030 dans le Centre mais dans une proportion plus faible que dans les autres régions du Bassin parisien (hormis l'Île-de-France qui enregistrerait une hausse de 4 %). Parallèlement, les effectifs de seniors augmenteraient moins fortement qu'en Picardie, Haute-Normandie et Basse-Normandie.

Quelle que soit la région, la part des seniors augmenterait également, au détriment des tranches d'âges plus jeunes. Alors qu'en 2005 seule la Bourgogne affichait une part de jeunes inférieure à celle des 60 ans ou plus, ce serait le cas de toutes les régions du Bassin parisien en 2030, hors Île-de-France.

L'Île-de-France se démarquerait, comme en 2005, avec la proportion de jeunes la plus élevée et également avec un âge moyen de ses habitants encore inférieur à 40 ans. Le Centre enregistrerait une hausse de plus de quatre années pour atteindre 44,5 ans ; seules la Bourgogne et la Basse-Normandie seraient plus âgées en moyenne.

raient tous trois la proportion de jeunes dans leur population totale décliner mais seul le sud passerait nettement sous la barre des 20 %.

La part des personnes âgées dépasserait alors celle des moins de 20 ans dans la région, situation inconnue jusqu'en 2005. En effet, à cette date, la région comptait 94 seniors pour 100 jeunes, 10 de plus qu'en métropole. En 2030, ils seraient 153 (pour 100 jeunes) contre 130 nationalement. Au niveau départemental, dès 1990, l'Indre a vu sa part de jeunes devenir inférieure à celle des seniors. En 1999, le Cher et le Loir-et-Cher l'ont rejoint.

Il faudrait attendre 2009 pour qu'une telle situation existe sur l'ensemble du territoire régional, 2010 dans l'Indre-et-Loire et plus globalement le nord régional, 2013 dans l'Eure-et-Loir, 2015 dans le Loiret et sur l'axe ligérien.

En 2030, le sud régional compterait 214 seniors pour 100 jeunes, contre 158 pour le nord et 128 pour l'axe ligérien.

Une diminution de la main-d'œuvre potentielle régionale

Si les tendances démographiques passées se poursuivaient, la région perdrait 109 400 individus âgés de 20 à 59 ans entre 2005 et 2030, soit une évolution de - 8,3 % en 25 ans. Cette baisse de la force de travail potentielle serait imputable à la tranche d'âge des 30-59 ans qui diminuerait de 10,7 %. Les personnes âgées de 20 à 29 ans verraient, quant à elles, leur effectif se maintenir. Cette stabilité masquerait toutefois des évolutions contrastées : hausse des effectifs jusqu'en 2010 puis diminution jusqu'en 2020 et remontée par la suite.

La part des 20-59 ans dans la population totale reculerait de plus de 7 points pour atteindre 45,6 %. Celle des 20-29 ans perdrait 0,7 point, diminuant à 10,8 % en 2030.

Comme au niveau régional, la part des personnes en âge de travailler décroîtrait entre 2005 et 2030 au sein des départements et des grands espaces régionaux, y compris le Loiret et l'axe ligérien (- 6,4 points chacun). Ces deux territoires se distingueraient cependant par une progression notable des 20-29 ans. Le Loir-et-Cher enregistrerait également une évolution positive de ces jeu-

nes adultes mais insuffisante pour compenser la forte perte du nombre de personnes âgées de 30 à 59 ans.

Seuls l'Indre-et-Loire, le Loiret et l'axe ligérien compteraient, en proportion, plus de main-d'œuvre potentielle que la région à l'horizon 2030.

Le nombre de femmes en âge de procréer en chute de 11 %

Entre 2005 et 2030, la baisse du nombre de femmes en âge de procréer (14 à 48 ans révolus), près de - 11 % dans la région, n'apporterait guère d'optimisme. Dans le sud régional elle serait très accentuée (- 27 %), mais aussi dans le nord (- 14 %) ; l'axe ligérien connaîtrait une quasi-stabilité. Au niveau départemental, le Loiret se détacherait, proche de l'équi-

libre, alors que les départements du sud avoisineraient les - 20 %.

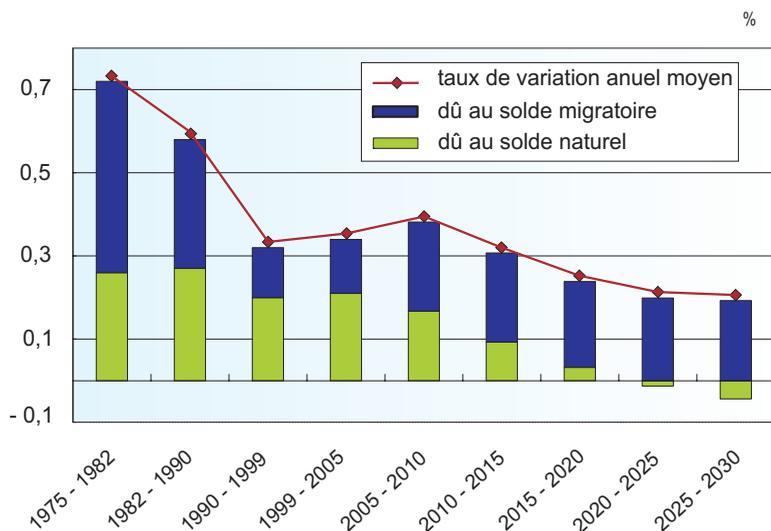
La part de ces femmes dans la population régionale totale perdrait près de 4 points sur la période de projection, atteignant 18,9 % en 2030. Elle serait de 20,6 % pour la métropole, soit 3 points de moins par rapport à son niveau en 2005.

Comme en 2005, seul l'axe ligérien serait au-dessus de la moyenne régionale avec 20,8 % de femmes en âge de procréer, proportion toutefois en recul de 3 points par rapport à 2005.

Un solde naturel en perte de vitesse

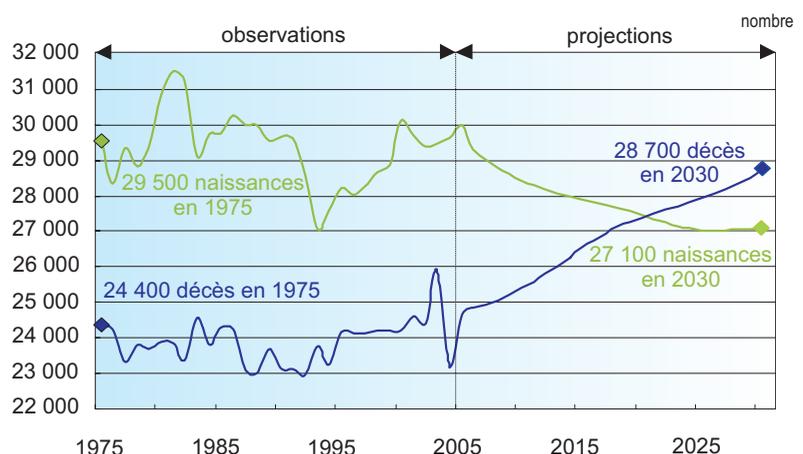
Le recul du nombre de femmes en âge de procréer conduirait à la baisse du nombre des naissances et, de ce fait, à la dégradation du solde naturel régional. Dès 2020,

Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique du Centre



Sources : Insee, recensements de la population - Omphale 2005 (scénario central).

Évolution des naissances et des décès en région Centre



Sources : Insee, État civil, Omphale 2005 (scénario central).

celui-ci deviendrait négatif, conséquence de la diminution des naissances et d'une hausse continue des décès, liée au vieillissement de la population.

Le taux de croissance démographique annuel dû au solde naturel a fortement diminué depuis 1975. Malgré un regain entre 1999 et 2005, comme en France métropolitaine, il n'a pas retrouvé les niveaux atteints avant 1990. Il ne cesserait de décroître sur toute la période de projection.

À l'image du sud régional d'hier, celui de demain afficherait un solde naturel toujours négatif. La diminution des décès à partir de 2020 ne compenserait pas le déficit des naissances. Seul cet espace enregistrerait en 2030 un nombre de décès inférieur à celui observé en 1975 (8 300 contre 9 000).

À l'instar de la région, le nord régional amorcerait un virage et ce, dès 2022, année à laquelle son solde naturel deviendrait négatif pour la première fois. Au sein de cet espace régional, le département de l'Eure-et-Loir conserverait un solde naturel positif à l'horizon 2030 mais celui-ci

passerait de 1 400 individus en 1975 à seulement 300 en 2030 sous le coup d'une diminution accélérée des naissances à partir de 2020.

Des trois grands espaces régionaux, seul l'axe ligérien maintiendrait un solde naturel positif sur toute la période de projection. Mais celui-ci s'amenuiserait progressivement du fait d'une forte progression des décès. Seul cet espace compterait davantage de naissances en 2030 qu'en 1975, respectivement 15 000 et 13 700. Celles-ci connaîtraient des périodes de stabilité et de recul avant de repartir à la hausse peu après 2020. Le département du Loiret présenterait un comportement sensiblement similaire.

Les migrations, seul facteur de croissance démographique régionale dès 2020

Si les tendances démographiques enregistrées entre 1990 et 2005 perduraient, à profil migratoire inchangé, le solde migratoire régional augmenterait, passant de 3 000 personnes en moyenne par an à

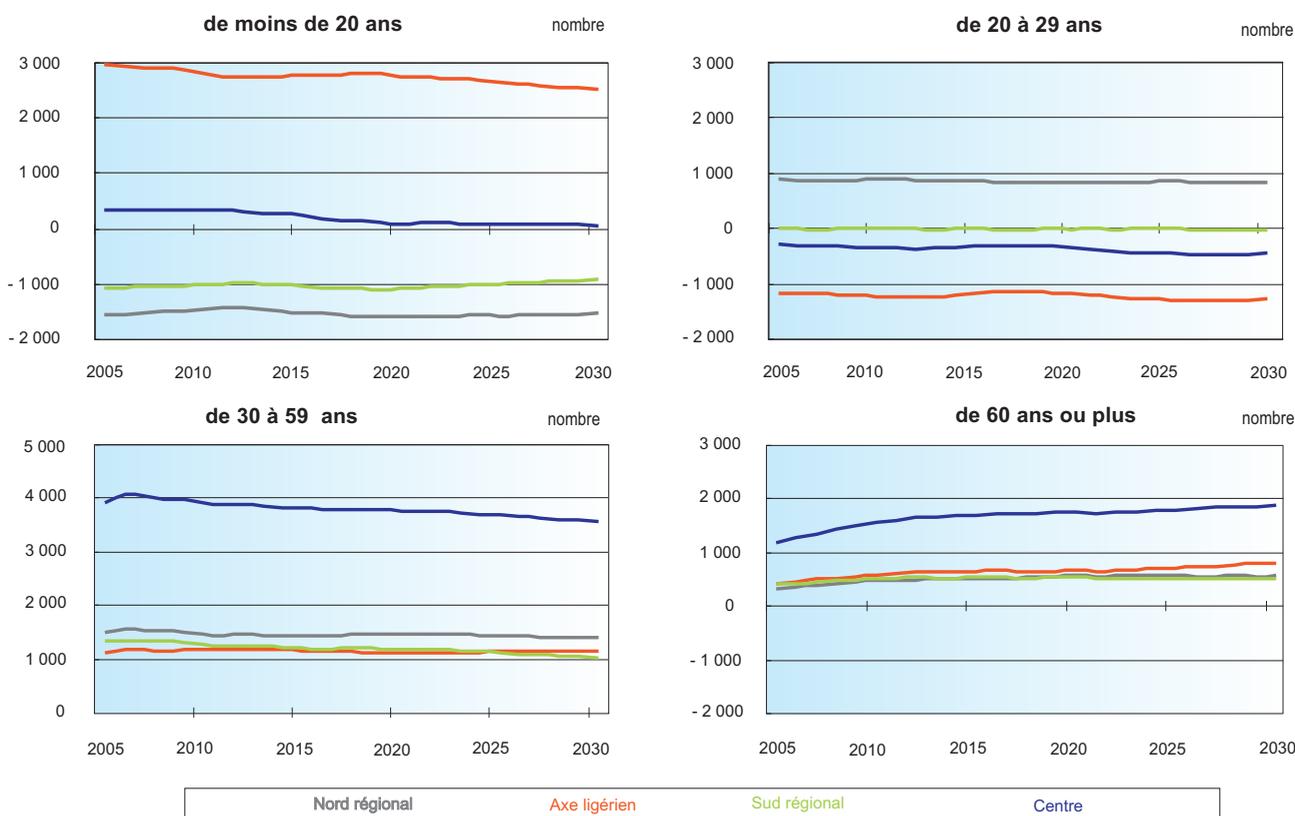
5 400 entre 2005 et 2015. Il s'abaisserait ensuite, jusqu'à 5 100 entrées nettes annuelles sur le territoire entre 2025 et 2030. Il resterait bien inférieur au niveau moyen apparent de 8 700 personnes enregistré sur la période 1975-1990.

La structure par âge des migrants contribuerait à accélérer le vieillissement de la population régionale.

En effet, entre 2005 et 2030, le Centre accueillerait en moyenne plus de 1 600 personnes de 60 ans ou plus chaque année (entrées moins sorties). Les trois espaces régionaux présenteraient également un excédent des entrées de seniors sur les sorties. Celui-ci serait le plus fort sur l'axe ligérien qui afficherait la croissance la plus soutenue, puis dans le nord régional, ce dernier dépassant le sud dès 2018.

La singularité de l'axe ligérien transparaîtrait dans les mouvements migratoires des jeunes de moins de 20 ans avec des entrées nettement plus nombreuses que les sorties. Cependant, ce solde s'effriterait quelque peu au fil du temps. Le sud régional perdrait plus de 1 000 jeunes de

Migrations nettes à l'horizon 2030 de la population



Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central).

moins de 20 ans chaque année entre 2005 et 2030, le nord plus de 1 500. La situation de ces territoires s'améliorerait légèrement en fin de période tout en restant déficitaire.

Au final, la région Centre comptabiliserait plus d'entrées de jeunes que de sorties, sans atteindre toutefois des gains élevés. La position régionale serait plus préoccupante quant aux migrations des personnes âgées de 20 à 29 ans. Entre 2005 et

2030, la région enregistrerait chaque année une perte moyenne de 400 d'entre eux. L'axe ligérien serait particulièrement touché avec un solde négatif annuel moyen de 1 200 personnes, alors que le sud régional serait quasiment à l'équilibre. Le nord de la région se distinguerait, attirant plus de jeunes âgés de 20 à 29 ans qu'il n'en perdrait (900 par an en moyenne).

Les actifs potentiels plus âgés regagne-

raient la région Centre. Dans chacun des grands espaces régionaux, les entrées de personnes âgées de 30 à 59 ans seraient positives à l'horizon 2030. Le jeu des migrations serait nettement favorable au nord avec plus de 1 400 habitants supplémentaires en moyenne chaque année depuis 2005 contre 1 100 pour l'axe ligérien et 1 200 pour le sud régional. Ce dernier souffrirait néanmoins d'une perte de vigueur progressive de ce solde migratoire. ■

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Âge : âge atteint au 1^{er} janvier de l'année (âge en années révolues).

Solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période. Le solde migratoire apparent résulte du différentiel entre les populations de début et de fin de période, auquel on retire le solde naturel de la période.

Quotient migratoire : rapport entre les migrations nettes d'un territoire (entrées - sorties) et l'effectif moyen de ce territoire au cours de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Méthode de projection de population

À partir des effectifs par sexe et âge de la population issus des Recensements de la population et des Estimations localisées de population, l'Insee a réalisé des projec-

tions de population à l'aide du modèle Omphale (Outil de modélisation et de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves). La méthode consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. La population de l'année n+1 est obtenue en faisant vieillir les individus d'un an, en appliquant des taux de fécondité par âge aux femmes de 14 à 48 ans, des taux de mortalité et des quotients migratoires par sexe et âge à l'ensemble de la population. La méthode est appliquée ainsi année après année jusqu'à la fin de la période de projection. Afin de ne pas aplanir exagérément les pics migratoires survenant aux âges jeunes, un lissage composite est utilisé pour rétablir de façon plus fine les comportements de migration très changeants d'un âge à l'autre dans cette population.

Les projections de population métropolitaines, régionales et départementales ont pour point de départ les estimations de population au 1^{er} janvier 2005, établies grâce aux enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005. Elles intègrent les données sur la fécondité, la mortalité et les migrations observées entre 1990 et 2005 afin de s'affranchir des aléas conjoncturels.

Pour les trois espaces régionaux, ces données n'étant pas disponibles, le modèle s'appuie sur les informations par sexe et

âge détaillés au 1^{er} janvier 1999. Un calage est ensuite effectué de telle sorte que la somme des populations projetées sur des zones disjointes soit égale chaque année, à partir de 2005, à la population projetée sur le territoire englobant (département, région ou France métropolitaine).

Omphale ne prend pas en compte directement les modifications de l'environnement. Les projections de population ne sont pas des prévisions mais bien un prolongement des tendances démographiques observées dans le passé en fonction d'hypothèses choisies. Il n'est pas affecté a priori de probabilité aux scénarios démographiques retenus. Dans ses travaux de projection, l'Insee privilégie des hypothèses démographiques calculées sur des périodes longues qui minimisent les aspects conjoncturels au bénéfice des tendances lourdes.

Les projections présentées dans cette étude reposent sur le maintien à l'horizon 2030 des tendances démographiques observées entre 1990 et 2005. Un tel scénario est dit « central ». Dans ce scénario tendanciel, les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005 ; la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze années 1988-2002 ; les quotients de solde migratoire ont été calculés sur la période 1990-2005 et sont maintenus sur la période de projection, de façon à respecter les structures migratoires par âge.

Pour en savoir plus

Cette publication fait suite à une étude réalisée en partenariat avec le Conseil économique et social de la région Centre. Celle-ci fera l'objet d'un numéro de la collection « Les dossiers de l'Insee Centre », disponible sur le site internet www.insee.fr/centre rubrique « publications ».

« Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », *Insee Première* n° 1089, juillet 2006.

« Projections de population à l'horizon 2030 : un vieillissement inéluctable », *Insee Première* n° 1111, décembre 2006.

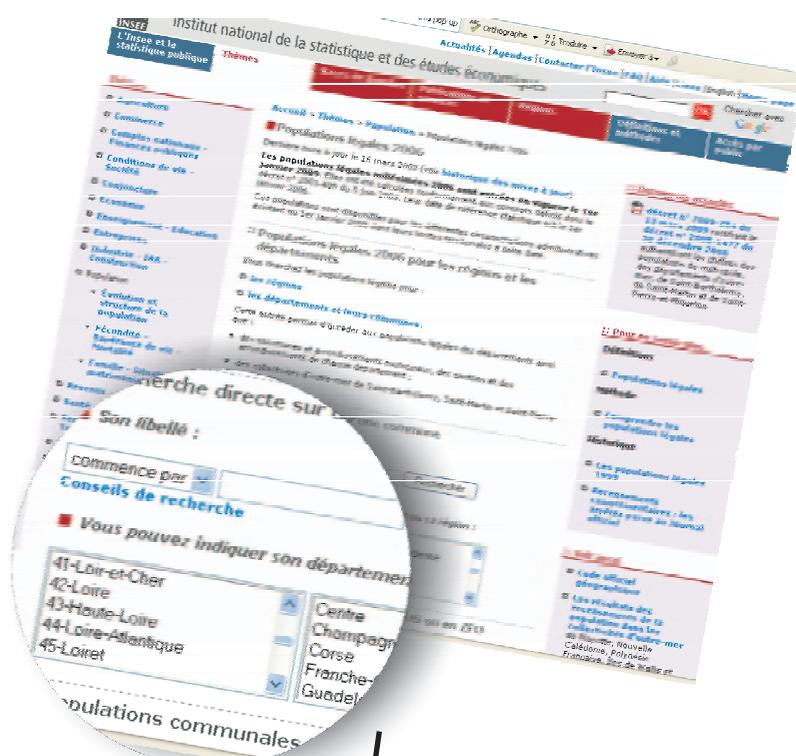
« Projections de population », *Économie et Statistique* n°408-409, 2007.

Où trouver toutes vos réponses ?



insee-contact@insee.fr

Toute l'information de l'Insee accessible 24h/24 sur www.insee.fr



www.insee.fr

L'information économique et sociale régionale vous intéresse ? Abonnez-vous à la lettre électronique sur www.insee.fr/centre et Insee



www.insee.fr/centre